

rendues illustres par les lettres à cause des hommes doctes qu'elles ont produit ; mais il n'y en a point, ce semble, qui ne le doive céder à celle-cy ; car, outre qu'elle nous a donné de grands personnages, c'est qu'il y a plus de deux cents ans qu'elle s'est maintenue dans les principaux offices de la Province, de père à filz, chose rare et singulière, et, si j'ose dire, sans exemple du moins dans ce pays. »

Le même auteur (1) a rapporté la filiation de l'illustre famille des Favre de Savoie, depuis Antoine Favre, secrétaire de Bonne, duchesse de Bourbon, vivant en 1395 : mais Amédée VI, dit le Comte Verd, était depuis 1354 seigneur de Meximieux (2) ; il est de toute vraisemblance qu'ayant pris dans cette ville pour secrétaire cet Antoine Favre, il l'a, en quittant le château inféodé à Guillaume de Chalamont, en 1368 (3), emmené en Savoie, où Antoine a fait souche d'une nouvelle famille que les historiens ont plus tard séparée de la première ; cette dernière vivait modestement en dehors des privilèges de noblesse accordés libéralement aux successeurs d'Antoine.

C'est par ce dernier qu'avec Guichenon, historien toujours exact et consciencieux, nous commencerons la filiation :

(1) Guichenon, Histoire de la souveraineté de Dombes, publiée par M.-C. Guigue. Lyon. A. Brun, 1863, t. II, p. 178.

(2) Guigue, Fiefs et paroisses de l'arrondissement de Trévoux. Lyon, A. Brun, 1863, p. 159, verbo Meximieux : Meximieux resta possédé par les dauphins de Viennois jusqu'au 5 janvier 1354, qu'il fut remis, en échange d'autres terres, par le roi Jean et Charles, son fils aîné, à Amé V, comte de Savoie, qui l'inféoda, le 10 octobre 1368, à Guillaume de Chalamont, chevalier. — Voir aussi Guichenon.

(3) Acte de vente du 10 octobre 1368, moyennant 4000 florins d'or, bon poids. — Guichenon, Preuves de l'hist. de Bresse, p. 111.